

Le Correspondant (25 août) : souvenirs de la comtesse d'Armaillé. — « M. Charles, physicien », par M. de Launay.

La Revue hebdomadaire (2 septembre) : M. J.-L. Gaston-Pastre : « Bayreuth sous Hitler ». — M. Jean Revire : « Quelques aspects de la propagande allemande dans la Sarre ».

La Grande Revue (août) : M. Marcel Déat : « Socialisme ou fascisme ». — M. Henri Bachelin : « Ce qui demeure de Restif de la Bretonne ».

La Revue de Paris (1^{er} septembre) : suite de la correspondance de Balzac avec Mme Hanska. — « L'abbé Bremond », par M. Edmond Jaloux.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Le Statut de la Radiodiffusion et la Musique française.

— En attendant que les Chambres discutent et votent le statut de la radiodiffusion — promis par le ministre des Postes et Télégraphes pour la rentrée — un décret du 10 août dernier, publié par le *Journal officiel* du 13, institue au profit du ministre ou de son délégué ce que l'on a pu très justement appeler une « dictature des ondes ».

Après avoir défini dans ses premiers articles la composition des associations placées auprès de chaque poste d'Etat pour l'élaboration des programmes (associations qui doivent comprendre des représentants des divers ministères intéressés, des représentants des associations d'intérêt général, des auteurs, compositeurs, artistes, musiciens, conférenciers, etc., *nommés par le ministre*), le décret dit que les décisions des assemblées générales de chacune de ces associations ne sont exécutoires qu'après approbation du ministre, et que toute mesure prise par une association, dans l'exercice de sa gestion, peut être rapportée par le ministre.

En d'autres termes, c'est le ministre qui choisit lui-même les membres des associations, les directeurs des postes, les chefs d'orchestre et secrétaires de ces postes; c'est le ministre qui décide si les mesures proposées par les associations conseillères des postes doivent ou non être exécutées; c'est le ministre qui, si bon lui semble, peut arrêter à tout moment l'exécution de ces mesures en cours de réalisation. Cela peut, sans abuser des mots, s'appeler une dictature.

Nous vivions jusqu'ici sous le régime de l'anarchie. Nous verrons si le changement radical de régime qui vient d'être décidé est ou non profitable à la radiodiffusion française. Pour le moment, nous sommes comme le rat de la fable devant le bloc enfariné, nous demandant ce qu'il en va sortir. Consolons-nous en nous répétant que les choses ne pouvaient durer comme elles étaient et que tout vaut mieux que le précédent régime. L'avenir sera tel que le fera le « dictateur des ondes ». Souhaitons qu'il ait souci de la musique française.

Il peut y avoir de « bons tyrans »; le rêve de Renan peut n'être pas une chimère, mais c'est une chance à courir, et il faudra, en tous cas, que le maître des ondes ait une poigne, une volonté persévérante, un héroïsme, en un mot, que l'on trouve rarement dans le commun de la vie, et plus rarement qu'ailleurs dans les milieux soumis aux influences politiques.

Constatons en attendant que le décret du 10 août enterme proprement les associations tripartites dont on pouvait espérer de grandes choses et, plus encore, redouter de très graves erreurs. Il y avait à craindre, en effet, que ces associations ne devinssent de petits parlements tout prêts aux décisions de complaisance, et, au cas où leur recrutement fût, comme certains le réclamaient, sorti d'une sorte de suffrage universel des « usagers », empressées à « niveler par en bas » émissions et programmes.

Avec un dictateur, — si dictateur il y a, — une chance subsiste, c'est que ce maître des ondes soit un homme de goût. C'est que, conscient des devoirs de sa charge, il risque d'être peut-être moins populaire qu'il ne l'eût été en laissant faire et laissant dire, et qu'il ramène vite la radiodiffusion française au niveau de ses voisines. Quand on songe à ce que devrait être la T. S. F. et quand on voit ce qu'elle est encore, on n'a point lieu d'être fier. Pendant les jours et les soirs de cet été torride, les malheureux que leur sort contraignit à demeurer à Paris ont pu s'en rendre compte: chaque fenêtre ouverte exhalait l'indiscrete et tonitruante clameur des postes déchaînés. Ah! quelle abominable mixture combinant en un magma sonore conférences et chansonnettes, jazz et symphonies, airs d'opéras et carillons! Quelle occasion de constater l'indigence, la malfaisance même de certains programmes! Et

croire que la campagne soit à l'abri des haut-parleurs est une illusion que l'on a vite perdue dès qu'on cherche un « coin » tranquille. Mais puisque la T. S. F. existe, puisqu'elle fait désormais partie des choses au milieu desquelles il faut vivre, qu'elle serve au moins à l'éducation musicale du peuple. Jamais on ne prendra trop de soin des programmes. La qualité des émissions, la perfection technique, c'est fort bien, mais transmettre en perfection des inepties, c'est les rendre encore plus malfaisantes, puisqu'on en augmente la portée. Et, entre parenthèses, ne pourrait-on, au début de chaque émission, puis de temps en temps entre les numéros du programme, donner aux amateurs ce conseil: « *L'amplification excessive des sons déforme et trahit la musique; en assourdissant vos voisins, vous perdez vous-même toute la finesse de l'exécution.* » Quel moyen de goûter en paix l'audition d'un solo de violon quand l'amateur de l'étage inférieur déchaîne un jazz qui semble rugir par un millier de nègres en furie? Sous prétexte de liberté, est-il tolérable de laisser certains citoyens en brimer d'autres sans que ceux-ci puissent se défendre? Il est interdit de sonner de la trompe de chasse, mais essayez de faire taire un haut-parleur indiscret et vous verrez comme on vous enverra promener. Il faudrait donc agir par persuasion, faire l'éducation des « usagers », leur apprendre d'abord à ne pas nuire. Et puis surtout, il faudrait leur donner une pâture qui, sans les rebuter, les amène à s'intéresser à l'art. Ce n'est point une tâche surhumaine et je n'en veux pour preuve que cette opinion de M. Julien Maigret, directeur de la Station Radio-Coloniale, exprimée dans sa réponse à une enquête de *Comœdia*: « En contact quotidien, étroit, avec un public immense, auprès de qui elle joue activement son rôle non seulement d'amuseuse, mais encore de vulgarisatrice, d'éducatrice, la T. S. F. est en train, tout simplement, de rendre aux Français le goût de la belle musique. Dans les programmes de nos stations, une place de plus en plus large est réservée aux grands compositeurs classiques et aux jeunes compositeurs modernes. Ces derniers ont ainsi la bonne fortune d'être présentés à un auditoire immense, dénué de parti pris, indifférent aux querelles des chapelles, avantage sans prix que, sans la T. S. F., ils n'auraient jamais pu se conci-

lier. » Il faut reconnaître qu'un très grand effort a été fait, déjà, par certains. Il faut reconnaître que les résultats obtenus sont encourageants: ils prouvent que ceux-là ne se trompaient pas qui voyaient dans la T. S. F. le meilleur agent de propagande, le plus précieux auxiliaire de la musique. Mais jusqu'ici, sous le régime anarchique des émissions, leurs efforts ont été dispersés. Aucune impulsion supérieure ne dirigeait l'initiative individuelle, aucun plan d'ensemble ne réglait les émissions. Nous assistions à une sorte de combat de partisans, où chacun, obéissant à ses propres idées, s'avancait sans liaison avec le voisin. Ce qu'il importe d'établir bien vite, c'est le regroupement de ces combattants isolés, c'est la coordination de leurs mouvements, c'est, en un mot, un programme d'ensemble.

Que le « dictateur des ondes » l'établisse, et son règne sera béni de tous ceux qui ont souci de l'avenir de la musique française. Mais que voulez-vous, nous eussions préféré que le sort de la radio ne dépendît point d'un seul homme, qu'il fût réglé par une charte, par ce fameux statut, dont on a si longtemps parlé, dont on parlera sans doute longtemps encore, et dont le décret du 10 août ne saurait quand même tenir lieu...

RENÉ DUMESNIL.

ARCHÉOLOGIE

Charles Delchevalerie: *Autour du Perron, Images liégeoises*, L'Eglantine, Paris, Bruxelles. — Henri Gouin: *L'Abbaye de Royaumont*, Henri Laurens.

Le volume curieux publié par M. Charles Delchevalerie, **Autour du Perron, Images Liégeoises**, constitue une intéressante étude sur cette ville qu'aucun Français ne peut ignorer depuis la guerre, car on sait qu'elle fut la première victime de la ruée allemande en 1914. De plus, nous pouvons affirmer que les Français trouvent à Liège un accueil toujours sympathique, et nous pouvons ajouter qu'il serait souhaitable de voir cette agréable ville plus souvent visitée. Parmi les diverses manières d'aborder Liège, M. Charles Delchevalerie conseille de prendre le chemin des écoliers, c'est-à-dire d'arriver par la route des hauteurs et plus spécialement de la rive gauche. On a ainsi une vue panoramique du lieu, pas tout à fait complète, mais cependant très vaste, où rien de saillant